

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DE NOUVELLES OFFRES DE FORMATION AU CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU GRAND NANCY ! ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

— ORCHESTRE À L'ÉCOLE ET ÉCOLE CHANTANTE



© Sarah Ong

À partir de la rentrée 2022-2023, le Conservatoire régional du Grand Nancy investit le champ de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), en partenariat avec l'Éducation Nationale, à travers deux parcours : l'Orchestre à l'école et l'École chantante.

Une classe complète de CE2 d'une école élémentaire de la Métropole intégrera l'orchestre à l'école sur 3 ans. Ce dispositif rapprochera 6 enseignants volontaires du Conservatoire et leurs collègues enseignants de l'école, à raison de deux séances d'1h30 par semaine. Il offrira à ces élèves une pratique artistique collective dans un orchestre à vents.

Par ailleurs, l'école élémentaire Braconnot va réaffirmer la pratique chorale déjà en place dans cet établissement dans le dispositif l'École chantante. Tous les enfants de l'école du CP au CM2 chanteront ensemble dès la

rentrée prochaine et se produiront dans différents lieux. Quatre enseignants du Conservatoire interviendront à raison de 6h par semaine.

Affirmant ainsi l'accès aux « droits culturels », ces deux dispositifs, initiés par le Conservatoire régional du Grand Nancy, permettront au plus grand nombre d'enfants l'immersion dans le monde de l'Art par le collectif.

— MAÎTRISE DU CONSERVATOIRE



© Sarah Ong

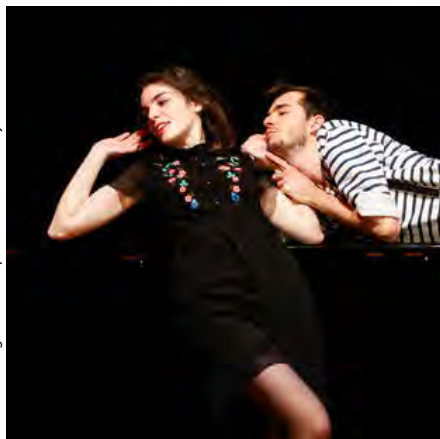
Le Conservatoire crée pour la prochaine rentrée, une Maîtrise hors temps scolaire. Elle est ouverte à tous les élèves désireux de se former à la musique par le chant, de découvrir et de perfectionner ses capacités vocales et musicales, et de développer l'écoute de soi et des autres.

Trois jours par semaine, au Conservatoire, les élèves pratiqueront le chant choral de manière intensive au sein d'un parcours diplômant et participeront à des auditions, des concerts, des tournées et des spectacles pluridisciplinaires. La Métropole du Grand Nancy a souhaité que le tarif ne soit pas un frein à cette pratique : il s'élèvera entre 143 et 170 euros pour une année.

Attention : 18 au 27 mars 2022 (Aménageable) ou du 24 mai au 12 juin 2022 (Hors Temps Scolaire) sur conservatoire.grandnancy.eu

— CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES) - THÉÂTRE

© Mathieu Cugnot / Métropole du Grand Nancy



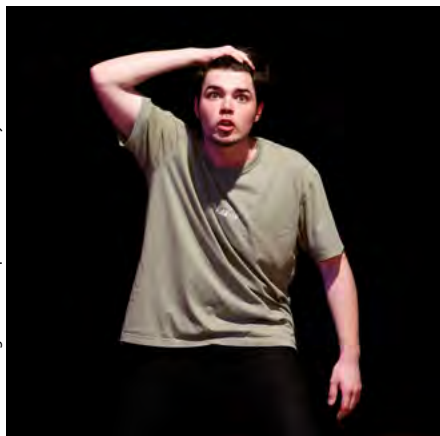
La Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) est conjointement proposée par les deux Conservatoires à Rayonnement Régional de Nancy et Metz. Elle offre aux élèves de 18 à 25 ans, à la fois une formation théâtrale complète aboutissant au Diplôme d'Études Théâtrales (DET) et une préparation aux écoles supérieures en vue d'une professionnalisation.

Cette formation de 2 à 3 ans, accessible sur un concours d'entrée fixé le 5 septembre 2022, propose des cours d'interprétation auxquels s'ajoutent des disciplines complémentaires comme le masque, l'art du clown, la danse et la pratique vocale. Trois stages annuels avec des structures partenaires viendront enrichir cette formation ainsi que des cours spécifiques sur l'environnement professionnel. Les cours auront lieu les lundi et mardi à Nancy, et les jeudi et vendredi à Metz. Les frais de déplacement seront pris

en charge par le conservatoire auquel est rattaché l'élève. Les élèves de la CPES des conservatoires de Metz et Nancy bénéficient du statut étudiant, et à ce titre de tous les avantages et aides qui y sont liés.

Inscriptions du 30 avril au 28 août 2022 sur conservatoire.grandnancy.eu

© Mathieu Cugnot / Métropole du Grand Nancy



Les inscriptions et réinscriptions au Conservatoire régional du Grand Nancy pour l'année scolaire 2022/2023 débutent bientôt !

18 AU 27 MARS 2022

— Classes à Horaires Aménagés (CHA) et Baccalauréat S2TMD

Construit en partenariat avec l'Éducation Nationale, ce dispositif est mis en place de l'école primaire au lycée, pouvant mener jusqu'au Baccalauréat S2TMD. L'enseignement artistique instrumental ou vocal est alors dispensé sur le temps scolaire, celui-ci entrant ainsi dans un projet pédagogique concerté avec les établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat.

— Horaires aménageables (AMÉ)

Les élèves fréquentant l'ensemble scolaire Notre-Dame-Saint-Sigisbert peuvent bénéficier, pour le primaire et le collège, d'un aménagement d'horaires intégrant une partie de l'enseignement artistique (Formation musicale et Chant choral) sur le temps scolaire.

24 MAI AU 12 JUIN 2022

- Hors Temps Scolaire (HTS)
- Musicologie

05 AU 17 JUILLET 2022

Première inscription uniquement

- Éveil 5 et 6 ans
- Atelier de Découverte Instrumentale (ADI)

Informations et démarches :

conservatoire.grandnancy.eu rubrique *Infos pratiques* > *(Ré)Inscriptions*